



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Réunion du CA de BE Larp du 8 avril 2013

Lieu : Wolujeune.

Heure du début : 19h00.

Personnes présentes : Adrien Linchamps, Daniel Bonvoisin, Cédric Delespaux, Martin Cocle, Gaël Vandezande et Quentin de Saint-Aubert.

Excusée : Delphine Lambert.

Approbation du PV du 24 février

Le procès verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité. Benjamin le mettra en ligne sur le site internet.

Budget AVATAR

Le budget est en constitution.

Bilan Trolls et Légendes

BE Larp a été représenté par Delphine Lambert, Julien Lombard, Adrien Linchamps et Benjamin Anciaux les samedi 30 et dimanche 31 mars à Trolls et Légendes. Il y a eu énormément de monde et beaucoup de gens se sont montrés intéressés par notre stand. On peut noter que les personnes intéressées étaient autant des rôlistes avertis que des néophytes, belges, français ou suisses, venus découvrir le GN.

Les documents étaient imprimés en quantité suffisante car toutes les personnes intéressées ont pu repartir avec la documentation voulue

Deux concours (*My first larp* et *One more larp*) furent organisés avec la participation des artisans qui ont remis des lots de qualité et d'associations qui ont offert des places de GN.

La communication globale fut cependant médiocre. Aucune communication n'a été faite pour prévenir de la présence de BE Larp au festival ni pour annoncer les concours. Il faut penser à systématiser les trois voies de communication (site, forum et facebook) pour qu'elles deviennent un réflexe pour chaque activité organisée par BE Larp.

La communication entre les responsables de ce projet et le reste du CA pourrait également être amélioré. Le CA demande au permanent d'anticiper ce genre de problème et de guider les nouveaux bénévoles sur les pratiques du CA afin que cela ne se reproduise plus.

Le CA estime que la présence de Benjamin n'est pas indispensable pour ce genre d'événement. Il pourrait cependant toujours aider à recruter des bénévoles pour représenter BE Larp et aider ceux qui sont engagés sur l'activité à bien la préparer (faire les photocopies, préparer les documents, gérer la communication,...).

SOS PNJ

C'est une proposition d'un nouveau service. Cela fonctionne déjà en France.

Ce service serait destiné aux organisateurs de GN qui se feraient lâcher par quelques pnjs la veille de leur activité. Ils pourraient contacter des gens de cette liste pour prendre un rôle au pied levé en échange d'une participation plus attractive que le prix normalement demandé.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Benjamin fera une suggestion sur un projet similaire pour la prochaine réunion.
Cédric se charge de créer le formulaire de recrutement.

Bilan « Nouveau Monde »

« Nouveau Monde » est le titre du GN organisé par BE Larp et les MJ Antistatic et Le Cerceau les 4 et 5 avril dernier. Ce jeu de rôles avait pour public cible des jeunes et son scénario à but pédagogique était une réflexion sur la démocratie.

Douze des quinze participants étaient présents et tous ont apprécié l'activité.

Benjamin organisera un débriefing avec les animateurs des différentes maisons de jeunes avant d'envoyer ce dernier aux différentes MJ pour faire la promotion de nos activités et de nos services de formations. Il mettra également son scénario en ligne sur le site web dès qu'il l'aura mis correctement mis en page.

Il faut également préparer un débriefing des participants pour mettre en valeur les effets de l'activité à divers niveaux : réflexion critique, investissement, plaisir,...

Convention avec Antistatic

Daniel a rencontré Manon de la MJ Antistatic en vue de modifier la convention nous liant avec eux pour permettre à un second travailleur d'occuper les locaux.

Le nombre de jours d'activité n'est pas modifié (cela reste 40 par an) et le loyer se chiffrera à 100 euros par mois pour la participation aux frais (électricité, chauffage, fournitures diverses, etc.)

Communiqué de presse OJ

Daniel se charge de rédiger un communiqué pour faire connaître à nos membres et à la presse que nous sommes reconnus comme Organisation de Jeunesse. Daniel et Cédric se coordonneront pour envoyer un message dans ce sens. Ce communiqué envers nos membres pourra également être l'occasion de relancer une communication pour AVATAR.

Il faudra également réfléchir aux émissions médiatiques vers lesquelles nous désirons communiquer.

Liste Kernel

La mailing list « Kernel » comprenant les bénévoles impliqués dans BE Larp est mise à jour. Il faudra envoyer un message à ces gens pour les remercier de leur investissement et penser à utiliser cette mailing list dans nos communications.

Bénéfice OJ pour location de sites de jeu

Une demande émanant des membres est que BE Larp puisse louer certains sites de jeu à la place des membres et bénéficier ainsi du statut OJ de la fédération pour obtenir des prix avantageux. Le CA soulève les risques liés à la responsabilité juridique de la location des sites en cas de problèmes. Le CA demande au permanent de lister les différents lieux où un rabais des prix pourraient être obtenus et ensuite de négocier avec leur propriétaire une sorte de convention permettant à nos membres d'effectuer la location en leur nom mais sous le statut de l'OJ de la fédération.

Martin se charge de contacter les scouts.



Projet stock

Adrien a signé le bail pour le stock à Virginal. L'occupation des locaux commence le 1er mai. Benjamin va écrire une lettre de renonciation du bail de Lillois à envoyer en recommandé. L'endroit est assez grand pour y stocker le matériel AVATAR ainsi que celui des membres qui en ont fait la demande, le projet atelier devra être évalué dès que le stock AVATAR est installé. Certains projets d'atelier pourraient cependant se faire à la MJ Antistatic selon une procédure à déterminer.

Le déménagement est prévu le mercredi 1 mai. Un camion et une camionnette seront nécessaires pour transporter le matériel de Lillois et de Shurgard. **L'ensemble du CA est vivement convié à cette activité. Adrien et Benjamin se charge de partager cette information en vue de recruter des bénévoles pour aider à cette tâche.**

Comptabilité

Keytrade ne fournissant pas les services qu'attend la fédération, BE Larp a décidé de migrer vers une autre banque. **ING et Belfius nous ont été recommandé par le CJC mais l'étude comparative faite sur le terrain par notre trésorier montre que seul Belfius propose des services spécialisés pour les petites ASBL.** Cette banque dispose en effet d'un responsable spécialisé dans les asbl. L'ouverture d'un compte chez Belfius n'implique pas la suppression des comptes chez Keytrade qui restent ouverts.

Il faudra que 3 administrateurs se déplacent pour l'ouverture des comptes et signent les documents. Ceux-ci viendront avec leur carte d'identité et leur carte de banque si déjà client chez Belfius. Les administrateurs seront Gaël (trésorier), Quentin (backup) et Adrien (stock), Daniel peut suppléer. BE Larp ouvrira 4 comptes chez Belfius : un compte courant, un compte épargne, un compte à terme ainsi qu'un compte pour la garantie locative du stock. Adrien devra être également présent lors de la création de ces comptes car c'est lui qui a signé le bail du stock.

Concernant les accès à ces comptes, le permanent pourra écrire des virements bancaires qui ne seront effectifs que quand le trésorier les aura signés.

BE Larp disposera de plusieurs cartes de banque nominatives permettant d'effectuer des opérations par homebanking.

Le permanent disposera d'une carte de débit limité à 500 euros par jour. Le CA insiste pour que chaque dépense du permanent soit justifiée par une souche comptable. Les notes de frais des permanents seront validées par Daniel. **Les notes de frais des projets seront validées (= signées) par le responsable du projet ou par un administrateur. Gaël se charge de mettre à jour les procédures comptables.** Afin d'être clair et précis, il faudra utiliser un document précis pour les notes de frais. Gaël se charge de rédiger ce document et Benjamin lui enverra le document qu'il utilise actuellement.

Le responsable de la trésorerie est Gaël (trésorier) et Quentin (backup). La gestion journalière de la trésorerie est assurée par les permanents.

Défraiement bénévole

L'AG a voté un budget de 2400 euros pour le défraiement des bénévoles, cela représente 75 jours à



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

32 euros. Le CA décide que 60 de ces 75 jours seront consacrés aux bénévoles AVATAR et les 15 autres seront répartis sur les autres projets (notamment pour les bénévoles venus faire une activité ponctuelle ou une formation).

Les personnes cibles seront les bénévoles qui prennent des responsabilités et qui génèrent des frais en fonction des ces responsabilités ou sur la demande du CA.

Cependant, selon les limites du budget, il vaut mieux préférer une large distribution sur plusieurs volontaires, plutôt que calculer en proportion de l'investissement réels (il vaut mieux défrayer plusieurs bénévoles investis plutôt qu'uniquement ceux qui s'investissent beaucoup).

Certains activités de volontariat peuvent être défrayées sur base des coûts réels (notamment pour de longs et coûteux déplacements).

Benjamin qui centralisera les demandes de défraiement.

Recrutement

Le CA a analysé les candidatures déjà envoyées.

Daniel et Cédric se chargent de l'organisation des tests et des entretiens d'embauche.